

LES CENTRES AÉRÉS

www.leperreux94.fr



Décembre 2019

Pour que votre enfant soit accueilli au centre aéré, il est nécessaire :

- ✓ qu'un des parents au moins habite au Perreux
- ✓ d'inscrire¹ votre enfant pour la période souhaitée par le biais du site Internet www.leperreux94.fr > toutes mes démarches > votre espace perso.

Le paiement pouvant désormais s'effectuer en ligne

Ou bien auprès du Service Enfance et Éducation en retournant le coupon joint accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre du Trésor Public) au bâtiment Bellevue (sauf les mardis)

7, allée de Bellevue, 94170 Le Perreux-sur-Marne

jusqu'au 5 décembre 2019 inclus dernier délai, par courrier

ou **jusqu'au 8 décembre 2019 inclus, sur internet.**

Après cette date, aucune inscription ou modification ne sera prise en compte.

- ✓ pour une première inscription et lorsque l'enfant n'est pas scolarisé au Perreux, il est indispensable de remplir une fiche de renseignements au Service Enfance Éducation ainsi qu'auprès du directeur de centre le premier jour.



¹Pour une première inscription, remplir une fiche de renseignements au centre aéré. Les enfants doivent être accompagnés par leurs parents le premier jour du centre aéré.

Vous pouvez déposer votre enfant entre 7h45 et 9h30 et le récupérer entre 17h et 19h.

Il n'y a pas d'accueil à la demi-journée pendant les vacances scolaires.

En cas de maladie pendant le séjour, vous devrez adresser un certificat médical et un relevé d'identité bancaire dans les 48 heures, faute de quoi aucun remboursement ne pourra être effectué.

Activités

Le planning des activités de ces petites vacances vous sera donné le premier jour du centre aéré, dans chaque centre.

Lieux d'accueil vacances de déc. 2019 / janv. 2020

ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS OUVERTS :

CENTRE MATERNEL CLEMENCEAU :

pour les enfants des écoles Clemenceau maternelle et Paul Doumer

CENTRE MATERNEL JULES FERRY :

pour les enfants des écoles Jules Ferry maternelle et Thillards et de Lattre

ACCUEILS DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES OUVERTS

CENTRE ÉLÉMENTAIRE CLEMENCEAU : pour les enfants des écoles Clemenceau A et B (du CP au CE2) et tous les enfants de P. Brossolette (CP-CM2)

CENTRE JOFFRE : pour les enfants des écoles Clemenceau A et B (du CM1 au collège)

CENTRE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY : pour les enfants de l'école Jules Ferry et du collège

UN COUPON D'INSCRIPTION PAR ENFANT

Un coupon d'inscription par enfant à retourner au Service Enfance et Éducation

→ jusqu'au jeudi 5 décembre 2019 inclus dernier délai ou jusqu'au 8 décembre 2019 sur internet

VACANCES DÉC. 2019 / JANV. 2020

NOM et Prénom de l'enfant :

Ecole fréquentée :

Inscris mon enfant

au centre maternel :

Classe :

Date de naissance :

au centre élémentaire :

Nom des parents :

Adresse :

Tél :

Total : 15,34 € x jours = €

Merci de faire l'appoint pour vos règlements en espèces

Signature des parents :

Cochez les jours d'inscription

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> lun 23/12 | <input type="checkbox"/> lun 30/12 |
| <input type="checkbox"/> mar 24/12 | <input type="checkbox"/> mar 31/12 |
| <input type="checkbox"/> Férié | <input type="checkbox"/> Férié |
| <input type="checkbox"/> jeu 26/12 | <input type="checkbox"/> jeu 02/01 |
| <input type="checkbox"/> ven 27/12 | <input type="checkbox"/> ven 03/01 |

